

doivent toutes en même temps, végètent et mûrissent à la même époque.

2o. Avec le semoir on a l'avantage de diminuer la quantité du grain de semence d'un tiers, c'est à dire que dans les terres où l'on sème un minot et demi à la volée, un minot suffira avec le semoir, et cela se comprend facilement. Quand on sème à la volée et qu'on enterre à la herse, il y a beaucoup de grains suffisamment enterrés et d'autres qui ne le sont pas du tout. Les premiers pourrissent avant de germer; les seconds sont mangés par les oiseaux ou desséchés par le soleil. Dans les deux cas c'est une perte pour le cultivateur. Au contraire, avec le semoir toutes les graines sont mises à profit, et pour cela on a raison de diminuer la quantité de la semence. Néanmoins on a quelques préventions à faire usage de ce semoir: celui, par exemple, de ne fonctionner bien que sur des terrains bien préparés.

Nous avons vu le semoir fabriqué par M. Vessot faire de très bons semis sur des terrains bien mal préparés. Cependant il est vrai qu'un meilleur travail du semoir se fait plus facilement et plus avantageusement sur un terrain parfaitement meuble et exempt de mottes ou de pierres. N'y eût il que ce désavantage qu'il contribuerait à tenir un terrain dans une bonne condition de végétation, puisque cette condition obligerait le cultivateur à entretenir sa terre convenablement; il en profitera, car sa terre rapportera d'autant plus qu'elle sera dans de meilleures conditions par l'épierrement, le nivelage et le roulage.

On dit aussi: Que le prix du "Semoir Vessot" est beaucoup trop élevé, ce qui l'empêche d'être mis en usage par la majorité des cultivateurs. Le prix de ce semoir est de cent piastres, croyons-nous. Ce semoir, comme nous le disions plus haut, herse, roule et sème la graine de mil, lorsqu'on le juge à propos. Supposons qu'un cultivateur ait une étendue assez grande de terre pour semer quarante arpents de graines par année, en semant avec le semoir on fait un profit net de 23 cts. par arpent; pour quarante arpents, cela fait \$9.20. Puis on économise un tiers de la semence. Si c'est du blé, on économise vingt minots de blé de semence que l'on peut estimer à \$2 le minot, soit \$40; plus \$9, formant \$49. En deux ans on aura donc payé le semoir. Il est vrai qu'il n'est pas facile pour chaque cultivateur de faire du même coup un déboursé considérable. Cet achat pourrait se faire, dans chaque paroisse, par le moyen d'association. Les directeurs d'un cercle agricole pourraient en faire l'acquisition et en permettre l'usage aux cultivateurs qui auraient contribué à l'achat de ce semoir, et cela à tour de rôle pendant le temps des semences. On pourrait même le louer en chargeant un homme qui en connaîtrait le fonctionnement, de faire les semences moyennant paiement. On pourrait par là réaliser des profits qui serviraient à l'achat d'autres instruments aratoires.

Dans tous les cas, quelque soit le mode de semis que l'on adopte, il faut que la semence soit répandue très régulièrement. Pour cela, si l'on sème à la volée on doit choisir un homme habile à ce travail. Le semeur doit prendre ses mesures pour que tout le champ ait une égale quantité de semence la mieux espacée possible. Calculant la distance où sa main peut lancer le blé, il n'en embrasse pas au-delà, et règle ses pas en conséquence.

On s'abstient de semer quand il fait grand vent; ou, si on y est forcé, on baisse la main pour que le grain ne soit pas emporté.

La manière de recouvrir la semence varie suivant le mode de semis que l'on a adopté. Si l'on a semé avec un semoir perfectionné, la graine est trouvée recouverte, et l'on n'a pas à s'en occuper; mais si l'on a semé le blé à la volée, la graine ne peut être recouverte que par un travail particulier. Dans ce dernier cas, il faut calculer avec précaution la profondeur à laquelle la semence doit être placée. Cette profondeur varie suivant le sol et la saison. Si l'on sème dans un sol léger, la semence doit être enterrée plus profondément que dans un sol argileux, et cela se conçoit facilement. Pour qu'une graine puisse germer, il faut le concours de trois agents principaux: l'air, la chaleur et l'humidité. Lorsqu'une graine est trop profondément en terre, la germination est impossible. Si la graine n'est pas assez enterrée elle n'a pas assez d'air et de chaleur, mais elle manque d'humidité, et encore ici la germination ne se fait pas ou se fait que lentement.

Dans les sols légers, l'humidité ne se rencontre pas à la surface; il faut pénétrer dans des couches plus profondes; la porosité de ces sols permet à l'air et à la chaleur de pénétrer à une plus grande profondeur, par conséquent on peut donc y mettre les semences à une plus grande profondeur; on le doit même, si on veut leur donner plus d'humidité.

Au contraire, dans les sols argileux les choses se passent tout différemment. Là, à une grande profondeur, l'humidité est trop forte; l'air et la chaleur manquent. Il faudra donc n'enterrer la semence que très légèrement, afin qu'elle reçoive assez d'air et de chaleur, mais pas trop d'humidité.

En résumé, on doit peu enterrer le blé de semence dans les sols argileux, disons, par exemple de six pouces à un pouce et un quart, suivant la tonicité du sol. Tandis que dans les sols légers il faudra enterrer la semence plus profondément, environ deux pouces; et quelque soit le moyen adopté pour recouvrir la semence, il faudra autant que possible que ces prescriptions soient adoptées.

Toutes les espèces de semences ne demandent pas à être enterrées à une grande profondeur. En général on peut adopter comme principe, que plus une semence est grosse, plus elle devra être enterrée profondément; plus elle est fine, plus elle devra être près de la surface du sol. Ainsi la graine de trèfle ou de millet ne devra pas être enterrée aussi profondément que le blé ou l'orge. Quant à la saison, on comprend qu'une graine semée en automne doit être enterrée plus profondément que celle semée au printemps.

On se sert généralement de la herse pour recouvrir les semences; mais pour les semis d'automne on ferait mieux de se servir d'un bon scarificateur.

Lorsqu'une semence est enterrée, les cultivateurs soigneux ont l'habitude de faire subir à leur blé une opération appelée *plombage*. Cette opération s'exécute au moyen d'un rouleau en bois ou en fer, traîné par un seul cheval. Elle a pour but de tasser la terre et de mettre les semences en contact immédiat avec la terre. Ce plombage donne plus d'humidité à la graine et hâte singulièrement sa germination. On doit surtout plomber les sols légers, poreux, très exposés à la